

DEMANDE D'AUTORISATION PUITS D'EAU POTABLE

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception :

Date à laquelle la demande est complète :

Numéro du permis :

Demande traitée par :

Municipalité : _____

USAGE ACTUEL DU BÂTIMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Résidentiel

Commercial

Industriel

Agricole

Public et institutionnel

TYPE DE BÂTIMENT (ex. : résidence unifamiliale, chalet, dépanneur, etc.) : _____

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

REQUÉRANT*

** Si la demande est remplie et déposée par une autre personne que le propriétaire, une procuration signée par ce dernier est nécessaire.
Le formulaire de procuration est disponible à la Municipalité.*

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

SECTION 2 : LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse (numéro civique, rue) :

Numéro du ou des lot(s) :

Numéro de matricule (ex. : 0000-12-3456) :

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES TRAVAUX

Date de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Coût approximatif des travaux :

SECTION 4 : IDENTIFICATION SUR L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Travaux exécutés par : Propriétaire Entrepreneur (s.v.p. veuillez remplir au complet la section ci-dessous)

Nom de l'entrepreneur :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Licence RBQ :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

SECTION 5 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DEMANDE

TYPE DE TRAVAUX

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau puits | <input type="checkbox"/> Facturation hydraulique du puits existant |
| <input type="checkbox"/> Approfondissement | <input type="checkbox"/> Remplacement du puits existant |
| <input type="checkbox"/> Scellement | <input type="checkbox"/> Obturation (mise hors service du puits existant) |
| <input type="checkbox"/> Réparation du puits existant | |

TYPE DE PUIITS

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Puits artésien | <input type="checkbox"/> Puits de surface |
| <input type="checkbox"/> Pointe filtrante | <input type="checkbox"/> Captage de source |
| <input type="checkbox"/> Puits artésien scellé | <input type="checkbox"/> Prise d'eau au lac |
| <input type="checkbox"/> Sans supervision d'un professionnel | |
| <input type="checkbox"/> Avec supervision d'un professionnel | |
| <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez : _____ | |

DANS LE CAS D'UN PUIITS ARTÉSIEN, SERA-T-IL SCELLÉ?

- Oui Non

USAGE PRÉVU

- Humain Animal Alimentation

NOMBRE DE PERSONNES À ALIMENTER

- 20 et moins 20 et plus

CAPACITÉ ESTIMÉE

_____ litres/jour

TERRAIN RIVERAIN À UN LAC, COURS D'EAU OU MILIEU HUMIDE

- Oui Non

Je déclare que le puits se trouve à plus de 30 mètres d'une parcelle en culture, d'une installation d'élevage, de stockage de déjection animale, d'une cour d'exercice, d'un pâturage, d'une aire de compostage, d'un cimetière

- Oui Non

Autres, précisez : _____

DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR

- Formulaire de demande de certificat pour le prélèvement des eaux dûment rempli;
- Un schéma d'implantation/localisation à l'échelle rédigé par un professionnel (technologue, ingénieur, hydrogéologue, etc.) montrant l'ensemble des contraintes environnementales et leurs distances séparatrices minimales applicables au projet et en respect du règlement Q-2, r.35.2. Les contraintes nécessitant une autorisation du ministère doivent aussi paraître sur le plan.

EN PLUS, SELON LE CAS :

Dans le cadre d'un projet d'installation de prélèvement des eaux

- Un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité du chapitre III du règlement Q-2, r.35.2 qui est applicable à la nature du projet.

Dans le cadre de l'aménagement d'un système de géothermie

- Un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité du chapitre III du règlement Q-2, r.35.2 qui est applicable à la nature du projet.

Dans le cadre d'une modification substantielle d'une installation de prélèvement des eaux ou de l'aménagement d'un système de géothermie existant

- Un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité au quatrième paragraphe du premier alinéa de l'article 18 ainsi qu'aux articles 19 et 20 du Règlement Q-2, r.35.2 qui sont applicables à la nature du projet.

Pour certaines demandes, des documents supplémentaires peuvent être requis. L'inspecteur vous en avisera le plus tôt possible.

Note : Le fonctionnaire responsable du dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document pertinent à l'analyse de la demande.

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

SIGNATURE

DATE

Note : Le fonctionnaire responsable du dossier bénéficie d'un délai maximal de 60 jours, calculé à compter du moment où la demande est substantiellement complète pour fins d'analyse municipale, afin de répondre à la demande formulée.

Veillez faire parvenir votre formulaire et les pièces et documents obligatoires par la poste, directement au bureau municipal ou par courriel à l'adresse électronique de la municipalité.